

DATE DE RÉVISION 21.12.2010



SAFETY DATA SHEET OZOKERITE WAX

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

SYNONYMES, NOM DÉPOSÉ	COMPLEX MIXTURE OF HYDROCARBON WAXES
DISTRIBUTEUR	Univar 17, Av Louison Bobet 94132 FONTENAY-SOUS-BOIS France +33 (0)1 49 74 80 80 +33 (0)1 49 74 81 11 sds@univareurope.com
Emergency Contact Number (Office Hours)	+44 1274 267346
Emergency Contact Number (Outside Office Hours)	+441865 407333
SDS No.	22524

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION (67/548)	Non classé.
CLASSIFICATION (EC 1272/2008)	
Physique	Non classé.
Santé	Non classé.
Environnement	Non classé.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Rincer le nez et la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer rapidement avec beaucoup d'eau si le produit chimique fondu est entré en contact avec la peau ou des vêtements perméables. Consulter immédiatement un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

DATE DE RÉVISION 21.12.2010

OZOKERITE WAX

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Recueillir dans des récipients et bien sceller. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



MESURES D'INGÉNIERIE

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandations spécifiques, mais une protection respiratoire peut néanmoins être requise dans des circonstances exceptionnelles lors d'une contamination importante de l'air.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

PROTECTION DES YEUX

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Cire. Pastilles.
COULEUR	Blanc / blanc cassé.
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau
POINT D'ÉCLAIR (°C)	>220

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

DATE DE RÉVISION 21.12.2010

OZOKERITE WAX**CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

MATIÈRES À ÉVITER

Oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INHALATION**

À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Le liquide peut irriter la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

MOBILITÉ

Le produit est insoluble dans l'eau.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange. Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Généralités**

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**DIRECTIVES EUROPÉENNES**

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS**COMMENTAIRES DE MISE À JOUR**

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

ÉMISE PAR

Univar Ltd

DATE DE RÉVISION 21.12.2010

NO DE REV. /REPL. FDS 01

GÉNÉRÉE LE

DATE DE RÉVISION 21.12.2010

OZOKERITE WAX

NO. FDS 22524

ÉTAT DE LA FICHE DE SÉCURITÉ

Approuvé.

DATE 25.08.2009

SIGNATURE Jitendra Panchal